



Campagne Agricole : 2017 / 2018

Mois de : Juin 2018

Période : du 25 au 30.06.2018

1. Situation actuelle:

1.1 Situation climatique du: 17 au 23.06.2018

➤ Températures (°C):

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	19.3	27.2	23.2	17.6	27.1	22.4	17	27	22.5
Sublittoral	16	35.2	25.9	17.3	31	24.1	14	30.9	22.4
Hauts plateaux	18.7	33.7	26.2	17.2	32.2	24.7	13.6	29.2	21.4

Observations: Les températures moyennes ont été **en baisse** (écart de 01 à 04°C) sur les régions du Sub Littoral et des Hauts plateaux ; En revanche, elles ont été **saisonnnières** sur les régions du Littoral.

Avec **Littoral** : minima 14 à 19°C maxima 27 à 35°C
Hauts plateaux : minima 14 à 19°C maxima 29 à 34°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	-	-
Sub Littoral	-	-	-
Hauts Plateaux	00-04	-	00-55

Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Légère baisse de l'évapotranspiration;
- Manifestation des maladies cryptogamiques sur l'ensemble des régions et les ravageurs;
- Dégâts occasionnés sur l'arboriculture et les parcelles de céréale à Souk Ahras suite aux pluies orageuses.

- **Prévisions :**

- **Lundi 25 juin 2018**

Régions Nord (littoral, intérieur, hauts plateaux et les Aurès): bancs de brume avec nuages bas en début de matinée sur les régions côtières notamment celles de l'Ouest, puis temps généralement dégagé le reste de la journée.

A noter, un temps relativement chaud sur l'intérieur Ouest.

Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des côtes Est et Centre et d'Ouest à Sud-Ouest autour de 20 km/h près des côtes Ouest. Ils seront de Sud-Ouest 20/30 km/h sur les hauts plateaux Ouest et de secteur Nord 20/30 km/h parfois 40 km/h sur les autres régions.

De l'extrême sud vers le Hoggar/Tassili : temps partiellement voilé avec une tendance orageuse à partir de l'après-midi sur l'extrême Sud. Les vents seront variables à Nord-Est 15/30 km/h avec brume de sable localement.

Les autres régions sahariennes : temps généralement dégagé.

Les vents seront variables à Nord-Est 15/30 km/h sur le Nord Sahara et les Oasis. Ils seront d'Ouest à Sud-Ouest 20/30 km/h sur les autres régions avec quelques soulèvements de sable notamment sur le Sahara Central.

- **Du mardi 26 au jeudi 28 juin 2018**

Régions Nord : Après dissipation des bancs de brume durant les débuts de matinées près des côtes de l'Ouest et du Centre, le temps sera dégagé à peu nuageux en général mais de plus en plus chaud notamment sur les villes proches côtières et intérieures. Toutefois, des formations orageuses isolées seront probables durant l'après-midi du mercredi sur les reliefs de l'intérieur et les hauts plateaux Ouest et Centre.

Les températures maximales seront entre 28°C et 32°C au niveau des régions côtières, et entre 33°C et 36°C vers l'intérieur, les hauts plateaux et les Aurès, avec des pics de 39°C le jeudi vers Relizane, Ain Defla et Chlef.

Les vents seront faibles en général mais modérés à assez forts le jeudi sur les hauts plateaux du Centre.

Régions Sud : Le temps sera généralement dégagé et chaud notamment vers le Sahara Central.

Les températures maximales seront entre 39°C et 42°C en général atteignant des pics de 46°C de l'extrême Sud vers le Sahara Central. Cependant, elles oscilleront entre 33°C et 36°C vers le Hoggar/Tassili.

Les vents seront faibles à modérés, parfois assez forts le mercredi et le jeudi engendrant des soulèvements de sable vers le Sahara Central et dans le Sud Ouest, remontant même vers les Hauts Plateaux la journée du jeudi. La brume de sable restera probable vers l'extrême Sud durant la validité.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels:

- Evapotranspiration saisonnière;
- Persistance des conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques et des ravageurs.

1.2- Stade et comportement de la végétation:

1.2.1-Arboriculture:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Oliviers	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à pépins Pommier Poirier	Centre	Grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher Amandier Abricotier Prunier Cerisier	Centre	Grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Développement des baies	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2-Grandes cultures:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Laiteux-pâteux à début maturité	Laiteux- pâteux	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et Avoine	Centre	maturité physiologique	maturité physiologique	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Légumineuse alimentaire	Centre	Début maturité à maturité physiologique	Début maturité à maturité physiologique	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	Début maturité à maturité physiologique	

1.2.3-Région Sud:

Spécifications	Régions	Stade phénologique	Observations
<u>Palmier Dattier</u>	Biskra	Pollinisation à nouaison	-
	Ouargla	Loulou	
	El Oued	Nouaison	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gommose Mineuse Aleurode Pucerons Cochenilles Ver de l'ombilic	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Suppression des gourmands ; • Fertilisation azoté; • Irrigation selon nécessité. 	<p>Discage contre les mauvaises herbes.</p> <p>Désherbage autour des arbres.</p> <p>Respect du DAR</p>
<u>Oliviers</u>	Tavelure Psylle Tuberculose Teigne	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Fertilisation azoté ; • Irrigation selon nécessité pour l'olive de table. • 	
<u>Vigne</u>	Mildiou Oïdium Pourriture grise	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risque. 	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier	Psylle Pucerons Carpocapse Altise Tavelure Poux de saint José	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques; • Poursuite récolte des fruits précoces; • Eclaircissage des fruits. 	
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher Amandier Abricotier Prunier Cerisier	Moniliose Zeuzère Pucerons Capnode Cératite Poux de saint José	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques; • Eclaircissage des fruits; • Traitement de la larve du capnode; • Poursuite récolte des fruits précoces. 	

1.3.2-Grandes cultures :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Oïdium Septoriose Tache auréolée Rouille jaune Rouille brune punaise Pucerons Criocères Thrips	<ul style="list-style-type: none"> • Début des opérations de la campagne moisson-battage sur l'ensemble des régions; • Préparation du matériel de moisson-battage ; • Poursuite des opérations de fauchage des fourrages; • Ramassage des fourrages en cours de séchage et mettre à l'abri les bottes de foin ; • Fanage (retourner) des fourrages fauchés pour leur permettre un bon séchage. 	<p>✚ Confection des lignes de par feu pour éviter les incendies ;</p> <p>✚ Prévoir des citernes d'eau et des extincteurs.</p>

1.3.3-Phœniciculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Palmier Dattier	Pourriture des spathes Pourriture du cœur (Bayoud) Boufaroua	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des palmeraies (désherbage, taille des palmes sèches, curage des drains); • Traitement contre risques. 	-

1.3.4-Production animale:

Filières	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">• Récolter le miel d'agrumes (plaines);• Mettre en place les hausses (montagnes);• Traiter les nouveaux essaims contre la varroase;• Désherber autour des ruches;• Disposer des abreuvoirs à l'abri du soleil et s'assurer de la présence d'eau potable;• Protéger les ruches contre les rayons solaires.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none">• Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage;• Entreposer les sacs d'aliments dans des bonnes conditions à l'abri des rongeurs ;• Respecter les normes d'élevage à l'intérieur des bâtiments notamment la température;• Respecter le délai d'attente avant l'abattage.
Ruminants	<ul style="list-style-type: none">• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage;• Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage;• Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire;• Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses chez les bovins;• Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses;• Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation;• Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière;• Poursuite de la vaccination contre la fièvre aphteuse du cheptel.• Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux;• Surveillance particulière des mammites chez les vaches laitières avec un contrôle régulier des réglages des machines à traite;• Assurer un bon suivi des mises bas et des vêlages;• Chaulage des étables et remplissage des pédiluves par un désinfectant.• Assurer un abreuvement en quantités suffisantes ;• Lutter contre les parasites internes et externes ;• Surveillance des vêlages et des mises bas.

N° 41	Régions	Stations	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Du 01 au 23/06/18	Du 17 au 23/06/18	Cumul de pluies du 01/09/17 au 23/06/18
01	OUEST													
	Littoral	Ghazaouet	00	16	30	38	57	25	71	90	11	08	00	346
		Béni Saf	02	17	26	41	75	46	70	61	14	02	00	354
		Oran	03	09	60	48	62	84	109	44	40	12	00	471
		Arzew	07	11	69	28	33	56	72	26	17	05	00	324
		Mostaganem	11	27	49	41	66	47	106	27	15	17	00	406
	Sub Littoral	Maghnia	03	18	26	33	45	30	95	95	22	08	00	375
		Tlemcen (Aero)	00	16	20	21	40	30	80	81	12	00	00	300
		Mascara	00	25	20	49	62	32	113	52	20	27	00	400
		S.B.Abbès	00	31	20	29	48	25	102	45	33	11	00	344
		Relizane	11	08	40	42	29	25	108	41	23	27	00	354
	H. Plateaux	Saida	00	23	02	64	35	22	95	47	55	36	04	379
		El Kheiter	ND	05	06	ND	08	10	26	32	15	ND	ND	102
		El Bayadh	05	07	10	23	17	20	*65	83	39	00	00	269
		Mécheria	05	11	07	08	07	26	*30	35	21	00	00	150
		Naama	11	03	15	06	08	23	26	38	14	00	00	144
		Ain Séfra	23	00	02	07	16	06	07	31	20	00	00	112
02	CENTRE													
	Littoral	Dar El Beida	35	17	128	133	30	64	118	104	55	32	00	716
		Dellys	48	59	183	138	31	139	144	90	46	ND	ND	878
		Ténès	46	62	95	76	42	150	99	120	26	36	00	752
	Sub Littoral	Médéa	36	35	87	*109	70	100	*195	192	61	56	00	941
		Tizi Ouzou	38	35	128	*149	31	108	187	102	33	14	00	825
		Bouira	21	27	87	*55	32	52	*106	105	41	32	00	558
		Ain Bessem	24	13	83	75	23	33	*99	131	60	40	00	581
		Khemis Miliana	09	39	50	76	36	47	154	92	40	40	ND	543
		Miliana	16	37	101	139	58	117	*211	162	77	50	00	968
		Ain Defla	15	58	34	96	38	87	158	124	35	ND	ND	645
		Chlef	24	51	51	52	29	85	126	107	28	58	00	611
	H. Plateaux	Tiaret	03	19	22	53	25	41	*134	135	16	42	00	490
		Djelfa	01	20	03	22	12	21	60	78	53	17	00	287
		M'sila	ND	13	08	03	15	19	26	22	30	00	00	137
		Ksar Chellala	02	08	11	15	21	11	56	107	42	17	00	290
		BouSaada	02	16	03	02	10	07	20	33	44	02	00	139
03	EST													
	Littoral	Bejaia (Aéro)	19	38	214	142	46	137	197	67	76	19	00	955
		Jijel (Port)	42	87	287	255	61	235	220	82	108	14	00	1391
		Annaba	06	107	208	98	24	82	57	25	54	04	00	665
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	18	64	169	150	41	93	81	37	48	00	00	701
	Sub Littoral	Bouhegouf	11	ND	117	45	27	55	85	61	51	00	ND	452
		Guelma	11	50	155	65	36	48	84	43	69	00	00	561
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	24	23	35	35	25	21	53	54	76	21	00	367
		Sétif	32	11	56	*48	14	23	*89	79	52	38	00	442
		Constantine	13	10	74	36	15	31	*92	51	43	01	00	366
		Mila	33	06	105	97	41	68	136	64	48	06	00	604
		O .E. Bouaghi	03	22	38	10	03	18	39	26	103	03	02	265
		Khenchela	04	52	24	22	01	39	40	49	81	09	00	321
		Souk Ahras	19	47	191	96	35	95	115	52	97	59	55	806
		Batna	05	22	26	21	00	17	*39	48	57	00	00	235
		Tébessa	41	49	33	09	00	30	20	27	95	13	10	317

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de Septembre à Mai sont consolidées.

(*) : Epaisseurs de neiges incluses

Pluviométrie inférieure à 30 mm.

Pluviométrie entre 30 et 50 mm.

Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

Pluviométrie supérieure à 100mm.